

F.C.A. - Fiduciaire Conseil & Audit  
Nouhou TARI  
B.P. 07 - NIAMEY  
Tél. : 20 - 73 - 38 - 13 - Fax : 20 - 73 - 51 - 95

---

GUILBERT & ASSOCIATES  
KOUROUKOUTOU Mamane  
B.P. 10 858 - NIAMEY  
Tél. / Fax : 20 - 75 - 45 - 72

---

**BANK OF AFRICA NIGER  
(BOA NIGER)**

---

**SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AU CAPITAL DE 13 000 000 000 F CFA  
SIEGE SOCIAL, IMMEUBLE BOA NIGER  
B.P. 10 973 NIAMEY (NIGER)**

---

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SINCERITE DES  
INFORMATIONS DONNEES ETABLIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 849  
DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES  
COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE**

**ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS  
PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2018**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution des dispositions prévues par l'article 849 de l'Acte Uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE), nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activité et de résultat et du rapport semestriel de BOA Niger couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activité et de résultat et du rapport semestriel conformément aux dispositions de l'article 850 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activité et de résultat et ce rapport semestriel sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité du tableau d'activité et de résultat et du rapport semestriel consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activité et de résultat et le rapport semestriel ci-joints n'ont pas été établis, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de l'article 850 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

*Les Commissaires aux Comptes*

**POUR F.C.A - FIDUCIAIRE CONSEIL ET AUDIT**

**POUR GUILBERT ET ASSOCIES**

 **FCA** FIDUCIAIRE CONSEIL ET AUDIT  
Groupe Hélios Afrique - Exco

**Nouhou TARI**  
Expert-comptable Diplômé  
Gérant - Associé

  
AG - Guilbert & Associés  
BP: 10858 Niamey - Togo  
**MAMAN KOUROUKOUTOU**

**Maman KOUROUKOUTOU**  
Expert-comptable  
Gérant - Associé

Fait à Niamey, le 31 août 2018